

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2018

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Commentaire de l'auditeur indépendant concernant l'information financière supplémentaire	15
Information financière supplémentaire (non auditée)	
Charges – Projets spéciaux	16
Produits et charges – Fonctionnement	17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux organismes membres de
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilités de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

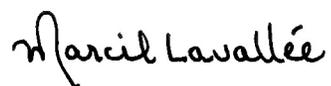
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 30 mai 2018

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

3

	Fonds général		Fonds d'immeuble		Fonds cumulés	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
PRODUITS						
Subventions et contributions						
- Fonctionnement (note 3)	1 025 000 \$	1 025 000 \$	- \$	- \$	1 025 000 \$	1 025 000 \$
- Projets spéciaux (note 4)	558 004	575 264	-	-	558 004	575 264
Cotisations des associations membres	108 900	114 925	-	-	108 900	114 925
Inscriptions	7 444	10 884	-	-	7 444	10 884
Ententes de services	34 800	34 875	-	-	34 800	34 875
Autres	20 251	42 312	-	-	20 251	42 312
Quote-part du bénéfice net dans Place de la francophonie canadienne Inc.	-	-	5 435	3 340	5 435	3 340
	1 754 399	1 803 260	5 435	3 340	1 759 834	1 806 600
CHARGES						
Salaires et avantages sociaux	476 875	548 289	-	-	476 875	548 289
Honoraires	163 377	199 144	-	-	163 377	199 144
Coûts opérationnels	178 766	190 625	-	-	178 766	190 625
Déplacements	231 580	186 152	-	-	231 580	186 152
Bureau à Québec	153 518	144 246	-	-	153 518	144 246
Publicité	27 089	8 441	-	-	27 089	8 441
Autres	5 182	5 272	-	-	5 182	5 272
Charges de fonctionnement imputées aux projets spéciaux (note 5)	(71 636)	(80 857)	-	-	(71 636)	(80 857)
	1 164 751	1 201 312	-	-	1 164 751	1 201 312
Projets spéciaux	565 303	581 975	-	-	565 303	581 975
	1 730 054	1 783 287	-	-	1 730 054	1 783 287
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES						
	24 345 \$	19 973 \$	5 435 \$	3 340 \$	29 780 \$	23 313 \$

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

4

	Fonds général	Fonds d'immeuble	Affectations internes		2018 Total	2017 Total
			Investis en immobilisations	Réserve pour éventualités		
SOLDE AU DÉBUT	20 889 \$	282 907 \$	8 264 \$	72 558 \$	384 618 \$	361 305 \$
Excédent des produits sur les charges	24 345	5 435	-	-	29 780	23 313
Amortissement des immobilisations	1 771	-	(1 771)	-	-	-
Virements interfonds (note 10)	(27 442)	-	-	27 442	-	-
SOLDE À LA FIN	19 563 \$	288 342 \$	6 493 \$	100 000 \$	414 398 \$	384 618 \$

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2018

5

	Fonds général		Fonds d'immeuble		Fonds cumulés	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
ACTIF						
ACTIF À COURT TERME						
Encaisse	12 820 \$	67 833 \$	- \$	- \$	12 820 \$	67 833 \$
Contributions à recevoir	283 709	252 873	-	-	283 709	252 873
Débiteurs (note 6)	86 930	100 237	-	-	86 930	100 237
Frais payés d'avance	6 257	4 853	-	-	6 257	4 853
Avances (dus) interfonds, sans intérêt	(69 820)	(69 820)	69 820	69 820	-	-
	319 896	355 976	69 820	69 820	389 716	425 796
AVANCES À LA SOCIÉTÉ PLACE DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE INC., sans intérêt ni modalité d'encaissement						
	-	-	190 070	190 070	190 070	190 070
PLACEMENT – Place de la francophonie canadienne Inc.						
	-	-	28 452	23 017	28 452	23 017
IMMOBILISATIONS (note 7)						
	6 493	8 264	-	-	6 493	8 264
	6 493	8 264	218 522	213 087	225 015	221 351
	326 389 \$	364 240 \$	288 342 \$	282 907 \$	614 731 \$	647 147 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 , trésorier

Richard Létourneau 1^{er} juin 2018

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2018

6

	Fonds général		Fonds d'immeuble		Fonds cumulés	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
PASSIF						
PASSIF À COURT TERME						
Créiteurs et frais courus	176 347 \$	230 994 \$	- \$	- \$	176 347 \$	230 994 \$
Vacances courues et congés compensatoires à payer	19 778	27 535	-	-	19 778	27 535
Subventions et contributions reportées (note 9)	4 208	4 000	-	-	4 208	4 000
	200 333	262 529	-	-	200 333	262 529
SOLDES DE FONDS						
Fonds général	19 563	20 889	-	-	19 563	20 889
Fonds d'immeuble	-	-	288 342	282 907	288 342	282 907
Affectations internes (note 10)			-	-		
- Investis en immobilisations	6 493	8 264	-	-	6 493	8 264
- Réserve pour éventualités	100 000	72 558	-	-	100 000	72 558
	126 056	101 711	288 342	282 907	414 398	384 618
	326 389 \$	364 240 \$	288 342 \$	282 907 \$	614 731 \$	647 147 \$

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

7

	2018	2017
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	29 780 \$	23 313 \$
Ajustements pour :		
Quote-part du bénéfice net dans Place de la francophonie canadienne Inc.	(5 435)	(3 340)
Amortissement des immobilisations	1 771	1 771
	26 116	21 744
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Contributions à recevoir	(30 836)	(54 237)
Débiteurs	13 307	1 164
Frais payés d'avance	(1 404)	(2 766)
Créditeurs et frais courus	(54 647)	58 393
Vacances courues et congés compensatoires à payer	(7 757)	(15 288)
Subventions et contributions reportées	208	(16 000)
	(81 129)	(28 734)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(55 013)	(6 990)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	67 833	74 823
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	12 820 \$	67 833 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

8

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) est une société sans capital-actions constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.

Porte-parole principal des 2,6 millions de francophones vivant dans neuf provinces et territoires, la FCFA du Canada regroupe 18 membres, soit douze associations francophones porte-parole provinciales et territoriales, ainsi que six organismes nationaux représentant divers secteurs d'activités et clientèles.

La FCFA est la voix nationale des communautés francophones et acadiennes. Elle assure la défense et la promotion des droits et des intérêts des francophones vivant en situation minoritaire au Canada. Elle agit à titre de chef de file du réseau de concertation des organismes et institutions voués au développement des communautés francophones et acadiennes.

En tant qu'organisme sans but lucratif, la FCFA est exonérée d'impôt selon la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fédération applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents aux opérations courantes de la Fédération sont présentés dans le Fonds général. Les opérations relatives au placement et aux avances dans la société Place de la francophonie canadienne Inc. sont présentées dans le Fonds d'immeuble.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux NCOSBL requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur les postes de produits et de charges constatés au cours de la période visée par les états financiers.

Constatation des produits

La Fédération comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les cotisations des membres sont constatées sur une base lorsqu'ils sont gagnés.

Les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils deviennent exigibles, pourvu que leur recouvrement est suffisamment assuré.

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

9

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Ventilation des charges

La Fédération ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'elle juge adaptées à chaque type de charge qu'elle utilise. Une partie des charges de fonctionnement est ventilée aux projets selon le budget approuvé à l'accord de contribution, lequel est établi en fonction des besoins réels de la Fédération pour chaque projet.

Services reçus à titre bénévole

La Fédération ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fédération.

Placement

Le placement dans les actions de la société Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite détenue à 41,5 %, est comptabilisé à la valeur de consolidation. Le placement est augmenté de la quote-part du bénéfice net ou diminué de la quote-part de la perte nette et des dividendes déclarés par la société Place de la francophonie canadienne Inc.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

Immobilisations

L'ameublement et l'équipement sont comptabilisés au coût et sont amortis sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode du solde dégressif au taux annuel de 15 %.

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa juste valeur et son coût de remplacement.

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

10

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des contributions à recevoir et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et des vacances courues et congés compensatoires à payer.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fédération détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La Fédération comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS – FONCTIONNEMENT

	2018	2017
Ministère du Patrimoine canadien	950 000 \$	950 000 \$
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	75 000	75 000
	1 025 000 \$	1 025 000 \$

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

11

4. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS – PROJETS SPÉCIAUX

	2018	2017
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)		
- Mise en œuvre de la stratégie nationale	549 212 \$	423 827 \$
Commissariat aux langues officielles du Canada (CLO)	-	85 437
Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL)	-	15 000
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes		
- Promotion des communautés francophones et acadiennes auprès des Québécois, outils promotionnels	8 000	6 000
- Missions exploratoires 2017	792	-
- Immigration francophone – Modèles et pratiques exemplaires	-	25 000
- Étude exploratoire sur la migration des jeunes francophones au Canada	-	20 000
	558 004 \$	575 264 \$

5. VENTILATION DES CHARGES

Un montant total de charges de fonctionnement de 71 636 \$ (2017 : 80 857 \$) provenant de la rubrique coûts opérationnels a été ventilé aux projets suivants :

	2018	2017
Mise en œuvre de la stratégie nationale en immigration francophone (IRCC)	71 636 \$	55 276 \$
Commissariat aux langues officielles du Canada (CLO)	-	10 581
Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL)	-	15 000
	71 636 \$	80 857 \$

6. DÉBITEURS

	2018	2017
Fonds général		
Taxe nette sur les produits et services à recevoir	52 469 \$	39 830 \$
À recevoir de Place de la francophonie Inc., une société satellite, sans intérêt	29 674	40 365
À recevoir des associations membres, sans intérêt	3 909	16 785
Ententes de services et autres	878	3 257
	86 930 \$	100 237 \$

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

12

7. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2018	2017
Ameublement et équipement	150 604 \$	144 111 \$	6 493 \$	8 264 \$

La charge d'amortissement imputée sous la rubrique « coûts opérationnels » à l'état des résultats de l'exercice s'élève à 1 771 \$ (2017 : 1 771 \$).

8. EMPRUNT BANCAIRE

La Fédération dispose d'une marge de crédit autorisée de 200 000 \$ renouvelable annuellement au taux de base plus 2 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale et elle est inutilisée au 31 mars 2018.

9. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les variations survenues dans les soldes des contributions et subventions reportées sont les suivantes :

	2018	2017
Solde au début	4 000 \$	20 000 \$
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	5 000	10 000
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(4 792)	(26 000)
Solde à la fin	4 208 \$	4 000 \$

Les subventions et contributions reportées proviennent du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes pour un montant de 4 208 \$ (2017 : 4 000 \$).

10. AFFECTATIONS INTERNES

En plus du fonds non affecté, la Fédération utilise trois fonds grevés d'affectations internes.

Investis en immobilisations

Ce fonds regroupe les activités relatives aux immobilisations.

Réserve pour éventualités

La Réserve pour éventualités a été créée afin de maintenir une certaine stabilité financière advenant une situation imprévue ou inattendue dans le futur. L'objectif fixé par la Fédération est d'amasser une réserve pour un montant équivalent à trois mois d'opération en prévision de tout imprévu.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une résolution de transférer un montant de 27 442 \$ du Fonds général à la Réserve pour éventualités.

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

13

10. AFFECTATIONS INTERNES (suite)

Fonds d'immeuble

Le Fonds d'immeuble a été créé afin de gérer le placement et les avances dans la société Place de la francophonie canadienne Inc.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la Fédération sont liés aux débiteurs. La Fédération consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

De plus, la Fédération évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. La Fédération établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 86 % du total des comptes clients sont à recevoir d'une entité. La Fédération est d'avis qu'il n'y a aucun risque de crédit important découlant de cette situation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent la Fédération à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. La Fédération n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

La Fédération utilise une marge de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, elle encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Fédération.

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

14

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations avec la société Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite, se détaillent comme suit :

	2018	2017
Charge de loyer	72 594 \$	72 594 \$
Produit d'ententes de services	14 400 \$	14 175 \$
Frais de gestion perçus	9 461 \$	9 461 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par la Fédération en vertu des deux baux totalisent 81 216 \$ et les versements seront effectués au cours du prochain exercice.

14. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, la Fédération signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de la Fédération pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement à un organisme de financement, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

Caution

La Fédération s'est portée garante conjointement avec trois autres organismes, jusqu'à concurrence de 458 000 \$, de l'hypothèque consentie à la société Place de la francophonie canadienne Inc. La Fédération estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de cette caution est faible.

15. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les subventions et contributions gouvernementales représentent environ 90 % des produits de l'organisme pour l'exercice clos le 31 mars 2018 (2017 : 89 %). Ces apports financiers annuels lui permettent de réaliser ses activités et ainsi de remplir son mandat. La dépendance financière résulte du fait que les activités de l'organisme seraient considérablement réduites par la perte de ces produits.

COMMENTAIRE DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT CONCERNANT L'INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

Les états financiers audités de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et notre rapport de l'auditeur indépendant portant sur ces états financiers sont présentés dans la section précédente de ce document.

Sur la base des informations fournies par la direction, nous avons compilé l'information financière supplémentaire. Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de l'information financière supplémentaire et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que l'information financière supplémentaire n'est pas requise pour atteindre l'objectif d'une image fidèle de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et que l'information financière supplémentaire risque de ne pas convenir à ses besoins.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 30 mai 2018

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

CHARGES – PROJETS SPÉCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

(non audité – voir commentaire page 15)

16

	2018	2017
Mise en œuvre de la stratégie nationale en immigration francophone (IRCC) ¹	549 212 \$	423 827 \$
Commissariat aux langues officielles (CLO)	-	85 437
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes – projets divers	7 869	46 710
Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL)	-	15 000
Autres	8 222	11 001
	565 303 \$	581 975 \$

¹ Ceci comprend des charges de salaires et avantages sociaux

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

PRODUITS ET CHARGES – FONCTIONNEMENT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

(non audité – voir commentaire page 15)

17

Conformément aux exigences du ministère du Patrimoine canadien, les produits et les charges liés au fonctionnement sont les suivants :

	2018	2017
Produits		
Ministère du Patrimoine canadien	950 000 \$	950 000 \$
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	75 000	75 000
Cotisations des associations membres	108 900	114 925
Contribution financière de l'organisme	59 708	81 360
	1 193 608	1 221 285
Charges		
Salaires et avantages sociaux	588 548	652 810
Honoraires	163 377	199 144
Déplacements	242 536	196 847
Publicité	27 488	8 441
Coûts opérationnels	209 256	219 655
Autres	5 182	5 272
Charges de fonctionnement imputées aux projets spéciaux	(71 636)	(80 857)
	1 164 751	1 201 312
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	28 857 \$	19 973 \$